

Publipostage

Lettre d'information aux assurés
actifs de l'ex-CPC

N° personnel :

La Chaux-de-Fonds, octobre 2013

Liquidation de la Caisse de pensions du personnel communal de La Chaux-de-Fonds (CPC)

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite au courrier que vous avez reçu de [prévoyance.ne](http://prevoyance.ne) au début du mois d'octobre vous informant de l'évolution des principaux éléments de votre prévoyance suite aux mesures de recapitalisation qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Nous tenons à vous informer que ce courrier ne tient pas compte des changements qui doivent encore intervenir dans le cadre de la liquidation de la CPC, ce qui pourrait être le cas au niveau des cotisations de recapitalisation. Ce dossier est en effet à l'étude suite à la décision du Tribunal administratif fédéral du 4 mars 2013.

Des séances de travail réunissant les différentes parties ont d'ores et déjà été planifiées afin de remettre une nouvelle proposition à l'Autorité de surveillance qui devra décider de l'affectation des provisions existantes.

Nous ne manquerons pas de vous informer dès que nous aurons reçu des nouvelles.

En vous remerciant de l'attention portée à ce courrier, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

[prévoyance.ne](http://prevoyance.ne)

(document sans signature)

